

Hopfenweg 21
PF/CP 5775
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

DEFR
Monsieur Guy Parmelin
Conseiller fédéral
Palais fédéral
Courriel : info.afwa@seco.admin.ch

Berne, le 7 mars 2019

Suppression des droits de douane sur les produits industriels. Consultation.

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous donner l'opportunité de nous exprimer sur ce projet et c'est bien volontiers que nous vous faisons parvenir notre avis.

De manière générale, nous partageons le constat comme quoi un certain nombre de barrières tarifaires et non tarifaires en Suisse permettent un cloisonnement du marché, ce qui explique que les biens et services destinés à la consommation privée en Suisse sont trop élevés en Suisse par rapport à l'UE. Il est juste de s'attaquer à cette « majoration spécifique à la Suisse ».

Nous partageons aussi l'avis qu'aucune mesure isolée n'est susceptible de faire baisser le niveau des prix de manière significative et qu'un train de mesures est nécessaire.

Nous avons pris note du train de mesures arrêté par le Conseil fédéral en décembre 2017 visant à faciliter les importations. Le premier des six volets de ce train de mesures vise à supprimer unilatéralement les droits d'entrée sur les produits industriels.

1. Suppression des droits de douane sur les produits industriels

Nous rejetons la suppression unilatérale des droits d'entrée sur les produits industriels. Cette suppression unilatérale des droits de douane sur les produits industriels peut abaisser quelque peu les prix des entrants et renforcer légèrement la compétitivité des entreprises suisses. Il est vrai qu'en raison de l'imbrication d'entreprises suisses dans les chaînes de valeur internationale, la protection douanière a perdu de son importance en raison du renchérissement des biens intermédiaires. Mais plutôt que de supprimer les droits de douane sur tous les produits industriels de manière unilatérale, il serait plus avisé de réduire plus fortement ces droits là ils sont les plus élevés comme dans l'industrie suisse du textile (elle représente à elle seule avec environ 255 millions de francs de droits de douane plus de la moitié de l'ensemble des droits de douane sur les produits industriels).

Dans un contexte protectionniste croissant avec un blocage du système commercial multilatéral, il est bien compréhensible que la Suisse, dont la prospérité dépend fortement des exportations, cherche à étendre toujours plus son réseau d'accords de libre-échange. Mais réduire unilatéralement les droits de douane sur les produits industriels privera alors la Suisse à l'avenir d'une monnaie d'échange dans les négociations pour les futurs ALE avec de nouveaux partenaires même si les droits de douane ont perdu en importance vu que d'autres facteurs (services, investissements, obstacles non tarifaires etc.) gagnent en signification pour moderniser les ALE existants ou en conclure de nouveaux. Les pays partenaires d'un ALE verront aussi leur marge préférentielle disparaître par rapport aux pays tiers. Enfin, la suppression des droits de douane va aussi priver la Confédération de recettes importantes de près de 500 millions de francs, ce qui est loin d'être négligeable. Nous doutons par ailleurs fortement que cette suppression entraînerait une activité économique supplémentaire entraînant des recettes fiscales supplémentaires pour environ 150 millions de francs selon une modélisation réalisée par Ecoplan, citée à la page 9 du rapport explicatif. Cela nous semble hypothétique et fortement exagéré au vu des très bas droits de douane sur la plupart des produits industriels.

En conclusion, les conséquences négatives de ce projet (perte de marge de manœuvre dans les négociations des ALE et diminution des recettes de la Confédération) sont aussi importantes sinon davantage que les avantages attendus (assurer un accès simple et bon marché aux biens intermédiaires et allègement administratif pour les entreprises). Par ailleurs, ce volet du train de mesures visant à faciliter les importations n'aura qu'un impact assez faible pour faire baisser les prix des biens et services en Suisse car, hormis l'industrie textile, les droits de douane sont déjà très bas sur les produits industriels. Le potentiel de réduction des prix serait ainsi beaucoup plus important si l'on avait le courage politique de baisser les droits de douane très élevés sur l'importation des produits agricoles et les denrées alimentaires. Enfin, ce sont plutôt les barrières non tarifaires (exceptions au principe « Cassis de Dijon », modernisation du contrôle des fusions etc.) qui, si elles étaient limitées ou supprimées, auraient le plus fort potentiel pour faire baisser les prix des biens en Suisse.

2. Simplification de la structure du tarif des douanes

Nous approuvons cette simplification de la structure du tarif des douanes dans la mesure où elle est réalisable sans suppression des droits de douane sur les produits industriels. La matière est trop technique pour notre organisation pour émettre un avis plus détaillé à ce sujet.



Adrian Wüthrich, président et conseiller national



Denis Torche, responsable du dossier politique extérieure